Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212203079-20251124-2025_11_06-DE

Délibération n°2025-11-06

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
18/11/2025
Date d'affichage :
18/11/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 24 novembre à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Marie BERTHET, Philippe DARCEL, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Christine GAILLARD, Magalie GUIMARD, Mickaël HERRMANN, Florence HERVE, Hervé LANOE, Isabelle LE BAUD, Joël LE BORGNE, Rachel LE BORGNE, Bertrand LECOLLINET, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Samuel ROUSVOAL

Absents excusés : Benoit COUTELAN (donne procuration à Isabelle LE BAUD) et Carine GLAIS (donne procuration à Magalie GUIMARD)

Secrétaire de séance : Hervé LANOE

OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU LOCAL DU CIMETIERE

Par délibération du 3 février 2025, le conseil municipal a décidé de valider les devis pour la reconstruction à l'identique du local cimetière. Toutefois, des modifications ont été apportées en cours de chantier, notamment pour le lot maçonnerie (élévation du mur, réhausse de la citerne et construction du silo), ce qui implique une surface d'enduit plus importante.

Ces modifications impliquent une révision à la hausse des prestations pour le lot « enduits ». Le coût des travaux s'élève désormais à 9 153,71 € HT, le devis initial étant de 5 725,01 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le conseiller municipal délégué et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de valider le nouveau devis avec l'entreprise BARBOSA pour les travaux d'enduits sur le local cimetière pour un montant de 9 153,71 € HT
- de préciser que ce devis annule et remplace le devis initial de 5 725,01 € HT
- de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision

Le Maire,
Gaël LE NOANE

Le secrétaire,
Hervé LANOE